



Accueil de Loisirs CHABOT

RÉSERVATIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

Service Enfance Petite Enfance (☎ 03 84 41 42 54)

Adresse mail : enfance.jeunesse@mairie-saint-claude.fr

PORTAIL FAMILLE : <https://saint-claude.kiosquefamille.fr/kiosque/>

Inscriptions de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 sur RDV		
Inscriptions mercredis		Inscriptions vacances au guichet
Pour la période du 03 Septembre au 17 Décembre 2025	Pour la période du 07 janvier au 01 Juillet 2026	
Les 16-23 et 30 juillet, 4 et 11 Août et les 18-19-20 et 22 Août 2025 ou tous les lundis à partir du 25 Août 2025	Les 15-16-17 et 19 Décembre 2025 ou tous les lundis à partir du 29 Décembre 2025	Vacances d'Automne du 20 au 30 Octobre 2025 Les lundis 06 et 13 octobre 2025 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le lundi 20 octobre 2025 pour la 2 ^{ème} semaine
		Vacances de fin d'année du 29 au 31 Décembre 2025 Les lundis 08 et 15 Décembre 2025
Merci d'apporter les pièces suivantes pour le calcul de votre tarif : - avis d'imposition 2024 (impôts sur les revenus de l'année 2023) du foyer - attestation de paiement des allocations familiales (pas le quotient) pour le calcul de vos tarifs		Vacances d'hiver du 09 au 20 Février 2026 Les lundis 26 janvier et 02 février 2026 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le lundi 09 février 2026 pour la 2 ^{ème} semaine
		Vacances de printemps du 07 au 17 Avril 2026 Les lundis 23 et 30 mars 2026 pour la 1 ^{ère} et 2 ^{ème} semaine Le mardi 07 avril 2026 pour la 2 ^{ème} semaine
		Vacances d'été du 06 Juillet au 24 Juillet 2026 et du 17 Août au 28 Août 2026 Les lundis 15-22 et 29 juin 2026 pour la 1 ^{ère} semaine et les suivantes et tous les lundis à partir du 06 juillet 2026 pour les semaines suivantes
Inscriptions guichet : 🕒 Une permanence au guichet est assurée tous les lundis : <ul style="list-style-type: none">• de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Elle permet de modifier les inscriptions : <ul style="list-style-type: none">• Pour le mercredi de la même semaine en période scolaire• Pour la semaine suivante pendant les vacances scolaires. Annulations guichet : <ul style="list-style-type: none">• Jusqu'au lundi 17h00 pour le mercredi de la même semaine en période scolaire• Jusqu'au mercredi 17h00 pour la semaine suivante en période de vacances scolaires		Inscriptions et annulations portail famille : <ul style="list-style-type: none">• Jusqu'au lundi 17h00 pour le mercredi de la même semaine en période scolaire• Jusqu'au mercredi 23h59 pour la semaine suivante en période de vacances scolaires 👉 Aucun accueil n'est possible sans réservation et paiement préalables, sauf urgence.
🚫 Absences pour maladie Mercredi (période scolaire) <ul style="list-style-type: none">• Prévenir le service le jour même avant 9h00.• Une déduction sur la facture suivante est possible avec un certificat médical. Vacances scolaires <ul style="list-style-type: none">• Prévenir le service le jour même avant 9h00.• L'absence doit durer au moins 2 jours consécutifs. La déduction est appliquée à partir du 2^e jour , avec un certificat médical		
⚠️ Inscriptions imprévues : Toute inscription non prévue sera facturée 17.50 € la demi-journée et 35 € la journée 💰 Tarifs Les tarifs sont révisés chaque année en septembre		